

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

22^{ème} année - N° 4142 - Jeudi 09 Juin 2022 - Prix : 200 Fc

ENERGIE

Le solaire a le vent en poupe



CRASH AÉRIEN DE MOHÉLI :

**AB Aviation et ANACM
assignées en justice**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Juin 2022**

Lever du soleil:

06h 22mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : 05h 11mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



MÉDIAS

La presse comorienne à la croisée des chemins

Ce titre n'est pas de moi, il est le constat fait par le président du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel, Mohamed Boudouri dans l'avant propos du petit livre de poche "Médias aux Comores" qui relate d'une façon non exhaustive l'évolution du métier de journaliste à travers le temps. Médias aux Comores / Des bribes d'histoire (ré) assemblées est une rare contribution, publiée sous la direction du CNPA (Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel des Comores), dans l'idée de dresser un rapide état des lieux de la profession. Un peu moins de 80 pages, co-écrites par des journalistes de la place, qui ont cherché, non pas à dresser un réquisitoire, mais plutôt à fournir des clés pour que l'on saisisse mieux les limites de leur monde.

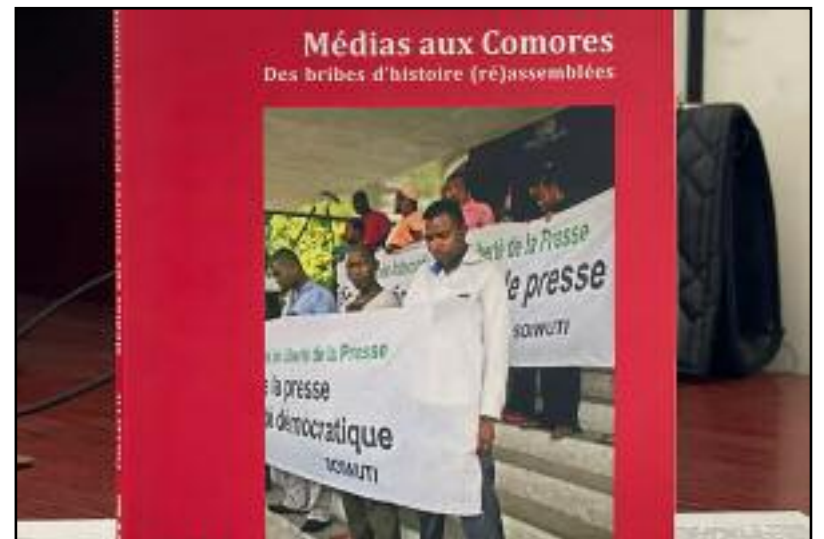
Thomas Jefferson disait dans son discours lors de la déclaration de l'indépendance américaine en 1776 « notre liberté dépend de la liberté de la presse, et elle ne saurait être limitée sans être perdue ». Une phrase en totale contradiction avec celle attribuée par Kamal'Eddine Saindou « un journaliste doit se soumettre ou se démettre » à l'ancien ministre de l'intérieur en charge de l'information (1978-1989) Omar Tamou. Une hérésie qui n'était pas singulier au seul cas des Comores, mais était l'apanage des régimes africains « l'information sous contrôle fut la norme » post

indépendance. Les journalistes furent utilisés comme les zéloteurs des régimes en place. Le journaliste Ali Moindjie relate d'ailleurs à cet effet le limogeage de l'ancien directeur de l'ORTC Mohamed Hassani pour avoir permis la diffusion d'un communiqué du syndicat des boulangers faisant état de l'augmentation du prix de la baguette après que la douane eut à augmenter les frais de dédouanement du blé. Une anecdote qui illustre le peu de marge donné au patron de l'audiovisuel comorien en termes de diffusion de l'information. Rien de plus normal pour le journaliste. « Le président de la République nomme et révoque le directeur de l'ORTC à sa convenance ». Et de renchérir « on doit saisir l'extrême prudence, pour ne pas dire le sens de la servilité volontaire, des titulaires successifs depuis feu Ali Soilih ».

Mais la fin d'une époque ne signifie pas pour autant la fin des pratiques. A l'heure des nouvelles technologies de l'information où l'information justement se transmet à la vitesse de la lumière, autrement dit en temps réel, le journaliste comorien continue d'être utilisé comme objet de communication pour véhiculer des informations souvent non vérifiables mais qui font le buzz et suscitent le débat. « Les gens sont prêts à croire n'importe quoi, venant de n'importe qui. Comme s'ils perdaient tous leur sens critique », a tenté de résumer la situation Soeuf El-Badawi. Un peu plus loin, l'auteur de

Moroni Blues a explicité les conséquences de cette sorte de mésinformation. « Le monde se divise alors en deux parties opposées. Ceux qui sont pour, et ceux qui sont contre » une division de la société qui est entretenue comme fond de commerce par les politiciens de tout bord. Dans cet océan de chaos décrit par El-Badawi, des apprentis sorciers s'improvisent journalistes sans pour autant que l'organe régulateur n'ait son mot à dire. Une situation qui est vécue au sein même du corps, soit comme une impuissance ou une complaisance, la réalité se situant entre les deux.

Mais la presse comorienne fait face à d'autres démons, le matchisme et les affaires d'harcèlement envers les journalistes féminins. Dans cet ouvrage, on retrouve quelques "bribes" historiques relatés par la journaliste Faiza Soule Youssouf sur quelques mésaventures vécues par les femmes journalistes depuis la constitution de l'Etat comorien comme nation indépendante. De l'harcèlement de feu Saminya Bounou à la tentative d'attouchements de Anziza Mchangama en passant par le lésage qui couvre la tête de Zeinab Elyas avec le président Abdallah et tout récemment (2020), le refus sec d'un agent de la Cour Suprême à laisser rentrer dans le bâtiment la stagiaire d'Al watwan Hissani Mhoma, pour avoir mis une jupe assez courte à son goût. Malheureusement, ces dérives ne sont pas des cas isolés venant de quelques individus enivrés par



quelques pouvoirs qu'ils soient. Au sein même des rédactions, on retrouve cet esprit de fermeture vis à vis des sujets (viol, harcèlement, inceste...) qui sort des sentiers battus. Une situation qui a poussé la journaliste à faire cette analyse sans concession. « J'avais intégré la possibilité d'être vouée aux gémonies par quelques fondamentalistes, mais je n'avais jamais imaginé que dans le premier organe de presse du pays, il allait y avoir autant d'avis, nourris aux préjugés de genre » une triste réalité.

Ce tableau sombre ne doit pas nous faire oublier les apports de journaliste tel Aboubacar M'changama, le fondateur de l'Archipel, le premier journal (1989) indépendant des Comores. Un journal que

Kamal'Eddine Saindou n'hésite pas à « considérer comme l'espace incontournable de la vérité journalistique ». La situation du journalisme aux Comores est peu enviable, mais le plus grand danger pour celui-ci ne réside pas seulement dans le fait de son utilisation comme objet de communication et non d'information, que dans son incurie à faire son propre autocritique. Le grand humoriste français Guy Bedos disait : « Je croirais vraiment à la liberté de la presse quand un journaliste pourra écrire ce qu'il pense vraiment de son journal. Dans son journal ». La remise en cause de soi est un pas pour la liberté de la presse.

AS Badraoui



SOUTIEN AU SECTEUR DE LA JUSTICE AUX COMORES

Projet « Mahakama Ya Wusawa »

APPEL A CANDIDATURES POUR DES EXPERT/E/S NATIONAUX/LES

Le ministère de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique et l'Université des Comores cherchent à identifier des expert.e.s nationaux.les pour intégrer son vivier de formateur.rice.s des professionnels de la justice, au titre du projet Mahakama Ya Wusawa.

Le projet Mahakama Ya Wusawa vise en particulier à assurer la formation initiale des auditeurs de justice et des élèves greffiers.

Ces expert.e.s devront être régulièrement disponibles pour participer à des sessions de formation de formateur.rice.s, concevoir des supports pédagogiques, préparer et animer des modules de formation d'une durée comprise entre 3 et 15 jours. Ils travailleront seul.e.s ou en binôme avec des formateur.rice.s internationaux.les. Les expert.e.s nationaux.les seront notamment responsables de garantir la contextualisation des modules de formation au contexte comorien.

Le présent appel à candidatures concerne le « les modules de spécialisation » qui seront dispensés simultanément aux auditeurs et auditrices de justice et à des élèves greffiers et greffières à partir du 29 août 2022.

Ville : Moroni

Format de contrat : Contrat de vacation – rémunération journalière de 60.000 francs comoriens

Date limite d'envoi des candidatures : 16/06/2022 à 12h00 Moroni.

- ◆ Les candidatures féminines sont encouragées.
- ◆ Les candidatures de résidents des îles d'Anjouan et Mohéli sont encouragées.

Le processus de sélection se déroulera selon les étapes ci-dessous :

- 1) Réception des candidatures : au plus tard le 16/06/2022 à 12h00 Moroni
- 2) Pré-sélection des dossiers : le 17 et le 18/06/2022 (date indicative)
- 3) Audition des candidat.e.s pré-sélectionné.e.s par un collège présidé par le coordonnateur pédagogique de la formation : le 20 et le 21/06/2022 (date indicative)
- 4) Intégration au vivier des candidat.e.s retenu.e.s : à partir du 22/06/2022 (date indicative)

Composition des dossiers de candidatures : CV + lettre de motivation adressée au Ministre en charge de la Justice.

Le dossier complet d'appel à candidatures, précisant notamment les profils recherchés et critères de sélection, peut être retiré auprès du Secrétariat Général Adjoint du Ministère en charge de la Justice – sis place de l'Indépendance à Moroni, ou sur demande à l'adresse électronique suivante : projet.myw.mj@gmail.com



ENERGIE

L'énergie solaire a le vent en poupe

Le ministère des finances a signé ce mardi une convention de deux financements entre la Banque Mondiale et le gouvernement comorien à hauteur de 60 millions de dollars pour l'appui à un projet sur l'énergie solaire et la connectivité inter-îles.

Deux conventions relatives à l'appui aux énergies solaires en Union des Comores « CSEA Comores Energie » et d'interconnectivités entre les îles ont été signées hier mardi à Moroni. La cérémonie de signature a eu lieu au ministère des finances dans la matinée en présence des membres du gouvernement, du président de la

commission des finances de l'Assemblée nationale et du secrétaire général du gouvernement. Dans son allocution, Idah Z. Pswarayi-Riddihough, la directrice pays de la Banque mondiale pour les Comores montre qu'il s'agit de deux accords de financement de deux projets pour un montant total de 60 millions de dollars et espère qu'ils vont contribuer au développement des Comores. « Ces deux projets soutiennent la vision du gouvernement de l'Union des Comores notamment la vision phare du chef de l'Etat Azali Assoumani qui vise à faire des Comores un pays émergent d'ici 2030. Un pays ne peut pas se développer sans énergie et sans connecti-

tivité », dit-elle.

Selon elle, le Projet Transport (20 millions de dollars) envisage d'améliorer la résilience climatique du transport maritime entre les îles et répondra donc au besoin de renforcement de capacités et des ports primaires et secondaires ainsi que d'autres actifs d'infrastructures de transport, tels que les routes et les aéroports. « La série de projets sera soutenue non seulement par la Banque mais aussi en étroite collaboration avec d'autres partenaires au développement, tels que la BAD, l'AFD et la BID. « La Banque mondiale est heureuse de s'engager sur le long terme aux côtés des Comores. L'institution a accru ces dernières

années les ressources et les investissements dans le pays afin de poser de solides fondations qui contribueront au développement des infrastructures, à la prospérité des ménages Comoriens et aux perspectives économiques du pays », poursuit-elle.

Quant au ministre des finances il précise que sur ces 60 millions de dollars, le secteur de l'énergie, le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores absorbe 40 millions de dollars dont les 20 millions sous formes de don et le reste en prêt. « On visera à répondre aux défis du secteur énergétique dans le pays et contribuer aux objectifs nationaux de faire en sorte que les énergies renouvelables représentent 30% du

mix énergétique à l'horizon 2030 », projet l'argentier de l'Etat. Pour lui, le pays dispose d'un fort potentiel de développement des énergies renouvelables, en particulier en énergie solaire, qui reste encore sous-développé. Ce nouveau projet créera l'infrastructure technique et la capacité institutionnelle nécessaire pour intégrer l'énergie solaire au réseau. « L'investissement dans les énergies renouvelables, principalement le photovoltaïque, va améliorer la sécurité et l'accessibilité énergétique ainsi que la viabilité financière du secteur de l'électricité aux Comores », conclut Mzé Abdou Mohamed Chanfiou.

Ibnu M. Abdou

CRASH AÉRIEN DE MOHÉLI :

AB Aviation et ANACM assignées en justice

Les familles des victimes assignent la compagnie aérienne AB Aviation en justice et demandent une provision de 5 millions de nos francs pour chacun des 101 membres desdites familles. L'aviation civile est aussi dans le viseur de la partie civile.

Trois mois après le crash de l'avion exploité par la compagnie AB Aviation, faisant 14 victimes dont 12 passagers de nationalité comorienne et 2 membres d'équipage de nationalité tanzanienne, le collectif des familles victimes assigne aussi bien AB Aviation que l'aviation civile en justice. L'audience de référé est prévue avoir lieu le 16 juin prochain à Moroni. Les 101 membres des familles des victimes réclament une provision de 5 millions



de nos francs pour chacun d'entre eux. Malgré la pression de l'Anacm, AB Aviation n'a jamais daigné verser ces provisions. La compagnie a toujours argué qu'elle n'avait pas encore été saisie à

cet effet par les ayants droit. Difficile aujourd'hui d'imaginer quelle sera sa ligne de défense.

Dans la même démarche, la partie civile poursuit également l'aviation civile laquelle, dans

notre édition du 25 avril, a affirmé que les passagers d'AB Aviation sont assurés. « Nous considérons que l'Anacm est responsable. S'il y a une assurance, moi je ne l'ai pas encore vue. Il y a des fortes suspicions en ce qui concerne la police d'assurance. S'il s'avère qu'AB Aviation n'avait pas assurance, l'Anacm ne devrait pas lui permettre d'opérer. Que chacun assume ses responsabilités », démontre Said Mohamed Said Hassane, avocat des familles des victimes.

Dans un courrier en date du 8 mars dernier, l'Aviation civile (Anacm) avait enjoint à AB Aviation de verser des provisions aux familles des victimes du crash du 26 février. L'Anacm brandit la « Convention pour l'unification de certaines règles relatives au

transport aérien international » conclue à Montréal le 28 mai 1999. Ratifiée par les Comores le 20 janvier 2022 soit moins d'un mois avant le crash, elle dispose en son article 17 que « le transporteur est responsable du préjudice survenu en cas de mort ou de lésion corporelle subie par un passager, par cela seul que l'accident qui a causé la mort ou la lésion s'est produit à bord de l'aéronef ou au cours de toutes opérations d'embarquement ou de débarquement ». La compagnie s'était défendue, arguant qu'elle n'avait encore été saisie en ce sens par les familles des victimes.

Andjouza Abouheir

VACCINATION DES 12-17 ANS :

Une supervision fructueuse

Pour accélérer la vaccination, une mission menée par la ministre de la santé, l'OMS et l'UNFPA ont fait une décente sur le terrain à Anjouan et à Mohéli durant une semaine en vue de superviser la vaccination. À ce jour, sur une cible nationale de 113.716 adolescents à vacciner dans les trois îles, 72 707 ont déjà reçu leur première dose de Pfizer, soit une couverture vaccinale de 63,9% selon les données du 05 juin dernier.

Deux semaines après le lancement de la campagne vaccinale (vaccin Pfizer) des 12 à 17 ans, le ministère de la santé a mené, du 26 mai au 2 juin 2022, une mission de supervision conjointe avec l'OMS et l'UNFPA à Mohéli et à Anjouan. Plusieurs sites ont été visités notamment l'école AMA (Fomboni) et l'école de Siri Zirundani (Jando). À Fomboni, une

école privée de la capitale a montré plus d'engouement. Sur place, plusieurs élèves se sont montrés favorables et ce avec le consentement de leurs parents pour un pré-enregistrement en faveur du vaccin comme l'exige le protocole. L'équipe de vaccination de cette école n'a notifié aucune réaction négative du vaccin chez les enfants vaccinés.

Agée de 14 ans, souriante aux lèvres, la jeune Yousouf Hamadi Mariam a témoigné que le vaccin va la protéger contre les formes graves. « La Covid-19 est une maladie qui a fait beaucoup de ravage dans le monde. Lorsque j'ai appris que le vaccin est disponible pour les adolescents âgés de 12 à 17 ans, mes parents m'ont d'abord demandé de patienter. Ils ont eu quelques réticences, ensuite ils ont été sensibilisés par la cheffe de notre établissement scolaire et la coordination nationale chargée de la vaccination.

Ils sont rassurés et ils ont donné leur consentement. Moi personnellement je n'ai rien senti, je l'ai fait et je n'ai pas eu mal. Je conseille à mes camarades de faire le vaccin car c'est très important pour nous et nos proches », confie-t-elle.

Sur le terrain, la délégation du ministère a rencontré une foule immense d'enfants, certains étaient accompagnés de leurs parents. La ministre de santé a profité de l'occasion pour rencontrer les parents qui se sont présentés aux côtés de leurs enfants pour recevoir le vaccin et de servir de relais pour sensibiliser davantage d'enfants et parents pour le bon déroulement de la campagne.

Même son de cloche pour Anjouan. Aux moins 4 sites de vaccination ont été visités par la même mission. De Mutsamudu à Tsembehou en passant par Bazimini, 4 écoles (publiques et privées) ont été bondées de monde, favorable à



la vaccination avec Pfizer. À l'école publique de Tsembehou, Nilham Mohamed Rashid, âgée de 12 ans, vaccinée fait savoir que le vaccin a pour but de « lutter contre la Covid-19, me protéger et protéger mes proches. Je n'ai pas eu peur, c'était agréable », témoigne-t-elle, tout en montrant que ses parents n'ont nullement manifesté de réticence.

Pour rappel, selon les données du 5 juin dernier, sur une cible nationale de 113 716 adolescents à vacciner dans les trois îles, à cette date, 72 707 ont déjà reçu leur première

dose de Pfizer, soit une couverture vaccinale de 63,9%. Dans cette dernière semaine de la première campagne de vaccination des 12-17 ans, il reste encore 41 009 adolescents à vacciner dans le pays, soit 36,1% de la cible. S'agissant du classement actuel, c'est Mohéli qui est en tête avec un taux de couverture vaccinale de 81,1%, suivie d'Anjouan qui compte 76,6% et enfin Ngazidja qui enregistre 49,1%. Comme toujours.

Andjouza Abouheir



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES

**SELECTION DES CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

Pour le recrutement d'un Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) Comores Energie au niveau du Ministère chargé de l'Energie

Date de l'avis : 30 mai 2022

L'Union des Comores, par l'intermédiaire du Ministère en charge de l'Énergie (le Client), souhaite développer la production d'énergie solaire dans le pays et améliorer la performance de la Société Nationale d'Électricité SONELEC. Le Client recherche un Consultant individuel (le Consultant) pour l'assister dans le pilotage et la gestion du projet Comores Energie en tant que Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet. Le projet sera financé par l'Association Internationale de Développement (IDA)/Banque Mondiale.

1. Objectif du projet :

L'objectif du projet est de construire des installations de production photovoltaïque (PV) avec stockage d'énergie sous forme de batteries et d'injecter cette énergie photovoltaïque dans le système électrique afin de diversifier le mix énergétique des Comores. La production d'énergie photovoltaïque se substituera à la production thermique classique permettant ainsi de réduire la consommation de produits pétroliers.

2. Mission du Consultant

Le ou (la) Consultant (e) sera placé (e) sous l'autorité directe du Ministère chargé de l'Energie. Il aura, entre autres, pour tâches de :

- a) Assurer la mise en œuvre et le fonctionnement efficaces du projet, y compris les activités de démarrage du projet, la planification et les rapports trimestriels et annuels, conformément aux dispositions du Manuel d'Exécution du Projet (MEP) ;
- b) Tenir informé des progrès du projet et des problèmes de mise en œuvre les Comité Technique du Projet (CTP) et Comité de Pilotage du Projet (CdP), et la Banque mondiale ;
- c) Appuyer le Ministère de l'Energie dans la finalisation de la mise en place de l'UCP, et la finalisation du recrutement de tout son personnel pour s'assurer que les expertises nécessaires y sont présentes, conformément à l'Accord de financement du projet ;
- d) Superviser le personnel du projet
- e) Coordonner la préparation des dossiers d'appel d'offre pour les activités du projet selon les méthodes accordées dans le plan de passation de marché du projet, avec le soutien du responsable en passation de marchés de l'Unité de Coordination de Projet (UCP) et des experts techniques du projet et les soumettre à la Banque mondiale pour non-objection ; puis superviser les processus de passation de marchés et la mise en œuvre des activités ;
- f) Signer tous les contrats relatifs aux activités des composantes 3 mise en œuvre par le ministère et 4 du projet ;
- g) Veiller à ce que toutes les activités financées par le projet soient mises en œuvre conformément aux directives environnementales et sociales (E&S) de la Banque mondiale et selon les recommandations soulignées dans les instruments E&S préparés pour le projet ;

3. Durée de la mission

Le contrat sera d'une durée de deux ans. Le renouvellement pour la même durée, sera conditionné par une évaluation des performances jugée satisfaisante.

4. Profil du consultant

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ci-après :

- a) Un diplôme de niveau universitaire (Bac +4) : Master en sciences économique ou gestion ou juridique ou sociale, ou autres domaines pertinents pour la mission ;
- b) Une expérience globale minimale de 10 ans dans le secteur public et/ou privé ;
- c) Une expérience spécifique minimale de 5 ans dans la gestion des projets financés par le Gouvernement ou d'autres partenaires de développement. Une expérience dans un projet similaire serait un atout,
- d) Une expérience minimale de 2 ans dans un poste de responsabilité avéré (par exemple : Directeur Général, Directeur et gestionnaire ou un poste jugé équivalent) dans le secteur public et/ou privé ;
- e) Une expérience avérée du travail d'équipe et capacité à diriger ; Un niveau élevé

- d'enthousiasme, capacité à travailler de façon autonome, à prendre des initiatives et à s'adapter rapidement aux exigences changeantes du programme de travail ;
- f) D'excellentes compétences en communication orale et écrite, y compris une capacité à communiquer des questions complexes en termes simples et à engager un dialogue fondé sur des preuves ;
- g) Une expérience dans la planification, la conception et la mise en œuvre de projets d'infrastructure électrique, y compris la production, le transport et la distribution d'énergie renouvelable serait un atout ;
- h) Une expertise technique en énergie (souhaitable) ou expérience plus large en infrastructure serait un atout ;
- i) Une maîtrise des langues : français parlé et écrit (requis), la maîtrise de l'anglais serait un atout,
- j) Une capacité à établir et entretenir des relations et à négocier avec les partenaires ;
- k) Une capacité de travailler de sa propre initiative ainsi qu'en tant que membre d'une équipe et sous pression ;
- l) Une excellente aptitude à la gestion du temps et un bon sens d'organisation ;
- m) Une capacité de gérer plusieurs dossiers à la fois ;
- n) Bonne maîtrise des outils bureautiques (Office Windows).

Le français sera la langue de référence pour la réalisation de l'ensemble des activités prévues dans le cadre de cette mission.

5. Constitution du dossier :

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée à madame la Secrétaire Générale du Ministère de l'Énergie de l'Eau et des Hydrocarbure ;
- Un curriculum-vitae actualisé, confectionné suivant le modèle en annexe ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique.

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : ministerenergie0921@gmail.com /Cc : najdas@yahoo.com

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement quatrième édition de novembre 2020. La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et obtenir les termes de références à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14h 30 (heure locale) du lundi au samedi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard **le vendredi 17 /06/ 2022 à 9 h 30 (heure locale)**.

A l'attention de : Madame Najda Said Abdallah, Secrétaire Générale du Ministère de l'Energie de l'Eau et des Hydrocarbures

2ème Etage Bâtiment Direction de l'Environnement, Mdé CEFADER

Tél (+269) 775 01 12 / 331 30 86, Moroni -Comores

Ville : Moroni-Comores

BP : 41 Moroni.

Adresse e-mail : ministerenergie0921@gmail.com /Cc : najdas@yahoo.com

QUALIFICATION CAN 2023

Les Cœlacanthes défaits dans le chaudron de Lusaka

Pour la deuxième journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2023, les Cœlacanthes se déplaçaient à Lusaka pour aller rencontrer les Chipolopolos de la Zambie. Des zambiens qui avaient perdu le premier match (1-3) contre les éléphants de la Côte d'Ivoire à Yamoussoukro.

C'est dans ce contexte que les protégés de Younes zerdouk ont été accueillis au National Heroes Stadium par un brouillant public venu supporter son équipe. Les champions d'Afrique 2012 avaient surtout à cœur d'oublier la défaite de Yamoussoukro et essayer de se relancer face à un adversaire direct pour la qualification finale. Un enthousiasme qui matérialise des la deuxième minute de jeu par le carton jaune du défenseur Tandi Mwape. Mais d'entrée, ce sont les Cœlacanthes qui se sont montrés les plus entreprenants. A la 13ème minute, l'attaquant de l'étoile rouge de Belgrade Ben Fardou a ouvert la marque, plongeant tout le stade dans un silence de cathédrale. La stupeur du public n'a eu aucun



effet sur le onze zambien, qui n'avait qu'un seul objectif, se faire respecter à domicile. Une attitude qui s'est confirmée tout au long de la rencontre, car les zambiens finiront la rencontre avec une statistique énorme de 20 tirs dont 7 cadrés et une possession nettement supérieure (64%) par rapport à celle des Cœlacanthes. Cette domination se caractérisait sur le terrain par le cumul des fautes des verts qui ont

fini la rencontre avec 25 fautes. C'est d'ailleurs sur une faute du défenseur Younn Zahary qu'est venue l'égalisation zambienne dans les arrêts de jeu (45+2) de la première période par le milieu de terrain de Brighton, Enock Mwepu.

Des le retour des vestiaires, les Chipolopolos se sont montrés pressants, même si des fois ils confondaient vitesse et précipitation dans la finalisation des actions. Si ce

n'est pas la maladresse des attaquants zambiens qui retardait l'échéance, c'est l'inspiration du gardien Ali Ahamada qui écœurait les tentatives des hommes d'Aljosa Asanovic. Conçu au départ pour avoir le contrôle du milieu de terrain, le 4-3-3 mis en place par Zerdouk n'a pas eu les résultats escomptés, au contraire il n'a cessé de créer le déséquilibre dans les phases de transitions (attaque-

défense). Le manque d'anticipation des ailiers Faiz Selemeni et Saïd Bakari dans le repli défensif a créé des espaces qui devaient être comblées par les deux latéraux, Mohamed Youssouf et Akim Abdallah. Malheureusement, leur rendement n'était pas aussi efficace que ce qu'ils ont produits lors du match contre le Lesotho.

En fin de match (88ème) l'attaquant Kings Kangwa d'Arsenal Tula dans le championnat Russe a profité de l'une de ces brèches pour doubler les espoirs des verts qui se seraient contentés d'un petit match nul. Si cette défaite, n'entame en rien la détermination des Cœlacanthes, elle relance néanmoins le groupe avec 3 équipes qui se retrouvent à égalité avec 3 points, tout en sachant que la Côte d'Ivoire est qualifiée d'office en tant que pays organisateur. Le billet restant se jouera probablement entre les Cœlacanthes et les Chipolopolos, dans cette perspective ces derniers ont pris une option sur leur concurrent direct avec cette victoire.

AS Badraoui

AVIS D'APPEL D'OFFRES
(AAO)

Date : 02 juin 2022

Nom du Projet : Renforcement des Réseaux Régionaux de Surveillance Épidémiologique (RSIE 4)

AAO No: N° COI/RSIE4/DAOI/2022/002

La COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet de Renforcement des Réseaux Régionaux de Surveillance Épidémiologique (RSIE 4). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la Fourniture et livraison d'équipements, consommables et réactifs pour les laboratoires des États membres.

2. La COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture et livraison d'équipements, consommables et réactifs pour les laboratoires des États membres et services connexes.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de La COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN, Service Marchés et Contrats, +230 402 6100, innocent.miada@coi-ioc.org ; pascal.rakoto@coi-ioc.org ; hanitra.r@coi-ioc.org et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'Immeuble Blue Tower, Rue de l'Institut Ébène, Maurice du lundi au vendredi de 9h 30 à 15h 30.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de

l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le 21 juillet 2022 à 10 heures (heures Maurice)**.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à L'Immeuble Bleu Tower, Rue de l'Institut, Ébène, Maurice à 10h 30 minutes (heure de Maurice) le 21 juillet 2022.

8. Les exigences en matière de qualifications sont:

(1) Éligibilité :

1.1 Nationalité conforme à l'article 4.3

1.2 Pas de conflit d'intérêts selon l'article 4.2 des IS

1.3 Ne pas être en situation d'inéligibilité, tel que décrite à l'article 4.3 des IS.

1.4 Entreprise publique : Conforme à l'article 4.3 des IS.

(2) Antécédents :

2.1 Pas de résiliation de marché prononcée aux torts exclusifs du Soumissionnaire au cours des 5 (cinq) dernières années¹

2.2 Ne pas faire l'objet d'exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d'une Déclaration de Garantie de Soumission conformément à l'article 4.4 des IS ou du retrait d'une Offre conformément à l'article 19.9 des IS.

2.3 L'ensemble des litiges en instance ne doit pas représenter un total supérieur à 100% (cent pour cent) du montant total des fonds propres, dans l'hy-

pothèse où l'ensemble des litiges en cours serait tranché à l'encontre du Soumissionnaire.

(3) Situation financière :

3.1 Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Acheteur pour les 3 (trois) dernières années démontrant la solvabilité actuelle du Soumissionnaire, basée sur les critères suivants :

a) **Ratio de liquidité ≥ 1.1** ((Actifs circulants) / (Dettes à court terme) ≥ 1.1)

b) **Ratio d'endettement $\leq 80\%$** (total du Passif x 100 / (total des Actifs) $\leq 80\%$)

3.2 Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins un million d'euros, calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des 4 (quatre) dernières années divisées par 4 (quatre).

Expériences :

4.1 Un nombre minimum de marchés similaires² spécifiés ci-dessous qui ont été menés de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel³ à titre de Fournisseur ou de membre de groupement⁴, entre le 1er janvier 2017 au 1er janvier 2022 : 3 marchés similaires au lot proposé

4.2 Disponibilité, à la date limite de soumission des Offres, d'un service après-vente et de pièces détachées implanté dans l'un des pays de l'Océan indien, pour les Fournitures proposées dans l'Offre⁵ ou la capacité de répondre à tout problème en moins de 2 semaines



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN

PROJET CONNECTIVITE INTER-ILES DES COMORES

SELECTION DES CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un comptable du Projet Connectivite Inter-Iles des Comores (PICMC)

Date de l'avis : 30 mai 2022

1- Contexte

L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale à hauteur de 2 000 000 USD pour la préparation du Projet Connectivité Inter Îles les Comores (PICMC) pour une durée de 18 mois à compter de mars 2021, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le recrutement d'un(e) comptable du projet PICMC.

2- Objectif de la mission

L'objectif général de ce poste consiste à appuyer le projet dans la Comptabilité, sous la supervision de la Responsable Administrative et Financière, le Comptable est chargé de la tenue correcte et régulière des comptes du projet afin de s'assurer que les ressources du projet sont utilisées pour le projet, en conformité avec les règles et procédures en matière de gestion financière et comptable en vigueur.

3- Tâches

Le ou la consultante aura pour tâches, entre autres :

- Validation des requêtes et factures reçues,
- Appliquer tous les contrôles comptables avant paiement des fournisseurs et éventuellement faire des propositions d'amélioration,
- Contrôler l'exhaustivité, l'éligibilité et la conformité des pièces justificatives et des rapports financiers auprès des différents partenaires et bénéficiaires des activités de l'UGP,
- Faire le suivi des requêtes en souffrance et en trouver de solutions pour activer le paiement,
- Effectuer la saisie comptable de toutes les transactions et assurer la tenue à jour de la comptabilité,
- Editer les fiches d'imputation comptable de manière régulière,
- Assister le RAF dans la justification des soldes des comptes de tiers, notamment des avances octroyées aux partenaires techniques de l'UGP,
- Participer aux préparations des travaux d'audit, mission de supervision de la Banque en fournissant les informations, les documents, les pièces comptables et les explications nécessaires,
- Etablir les états de rapprochements bancaires mensuels

4- Profil du candidat

Le consultant doit :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC +3) en comptabilité et/ou finances
- Expérience professionnelle réussie et récente d'au moins 3 ans

en qualité de comptable dans des projets de développement ou entreprise reconnue

- Maîtrise du système comptable OHADA
- Maîtrise de logiciel de gestion comptable. La connaissance de TOM2PRO serait un atout
- Bonne connaissance des procédures de gestion financière et de décaissement des bailleurs de fonds internationaux
- Parfaite maîtrise de la langue française
- Bonne connaissance en informatique (Word, Excel, Powerpoint, et messagerie électronique)

5- L'Unité de Gestion du Projet invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Lettre de manifestation d'intérêt et de motivation, Curriculum Vitae, Références professionnelles et détails sur des prestations similaires, etc.).

6- Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, en version électronique. La mission est prévue pour une durée maximale de 12 mois.

7- Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Quatrième version November-2020) « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

8- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et obtenir les termes des références à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08 heures 30 min à 14 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores) du lundi au vendredi.

9- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessus au **plus tard le lundi 13 juin 2022 à 14 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores)** ; adressé à Monsieur le Coordinateur du Projet PICMC « **Manifestation d'intérêt N°2022/01/PICMC/CTB Intitulé du poste** »

10- Projet Connectivité Inter-Îles des Comores - Moroni Coulée – Route Garage Mrikao - Tél : 338 43 48 - Email : connectivitecomoros@gmail.com copie : coordi.connectivitecomoros@gmail.com, rpm.connectivitecomoros@gmail.com